



Pommier / Poirier

N°20
10/09/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la maturation des fruits.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions de la troisième génération s'achève en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Tordeuse orientale** : période à risque en parcelles sensibles.
- **Punaies phytophages** : captures d'adultes et de larves, période à risque.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis début août, les températures moyennes journalières sont restées majoritairement au-dessus des valeurs de saison. Des températures minimales comprises entre 11 et 23°C et des maximales entre 21 et 41°C ont été enregistrées. Depuis ce milieu de semaine les températures sont en baisse.

Les précipitations orageuses parfois accompagnées de vent et de grêle qui ont eu lieu au cours du mois d'août ont apporté de 24 à 100 mm selon les stations. Depuis début septembre, de faibles pluies sont intervenues (0.5 à 15 mm).

Zone Limousin

Des températures minimales comprises entre 9 et 21°C et des maximales entre 21 et 38°C ont été enregistrées. Les précipitations qui sont intervenues au cours du mois d'août ont apporté de 50 à 70 mm selon les stations. Depuis début septembre, de faibles pluies sont intervenues (0 à 7 mm).

Prévisions (source : Météo France)

Pour les jours à venir, un temps sec et des températures qui devraient redevenir supérieures aux normales sont annoncés.

	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17
Ste Livrade sur Lot (47)	 10° / 27° ↙ 10 km/h	 13° / 28° ↘ 10 km/h	 11° / 30° ↘ 10 km/h	 13° / 34° ↗ 5 km/h	 15° / 33° ↗ 20 km/h	 15° / 27° ↙ 15 km/h	 11° / 27° ↙ 10 km/h
Pompignac (33)	 13° / 25° ↙ 20 km/h	 14° / 27° ↗ 10 km/h	 15° / 30° ↘ 10 km/h	 15° / 33° ↗ 5 km/h	 17° / 31° ↗ 20 km/h	 15° / 25° ↙ 15 km/h	 13° / 25° ↙ 15 km/h
Bergerac (24)	 9° / 28° ↙ 10 km/h	 12° / 30° ↘ 10 km/h	 10° / 30° ↘ 10 km/h	 11° / 34° ↗ 5 km/h	 13° / 32° ↗ 20 km/h	 15° / 27° ↙ 15 km/h	 10° / 26° ↙ 10 km/h
Jonzac (17)	 9° / 27° ↗ 15 km/h	 10° / 28° ↗ 10 km/h	 11° / 31° ↗ 5 km/h	 12° / 33° ↗ 10 km/h	 15° / 30° ↗ 20 km/h 40 km/h	 17° / 26° ↙ 15 km/h	 12° / 26° ↙ 15 km/h
Orthez (64)	 11° / 25° ↙ 15 km/h	 13° / 27° ↗ 10 km/h	 13° / 29° ↗ 10 km/h	 13° / 33° ↗ 10 km/h	 14° / 30° ↗ 20 km/h 40 km/h	 13° / 26° ↙ 15 km/h	 11° / 26° ↙ 15 km/h
Voutezac (19)	 7° / 26° ↙ 15 km/h	 11° / 27° ↗ 15 km/h	 10° / 29° ↘ 10 km/h	 11° / 33° ↗ 5 km/h	 13° / 31° ↘ 10 km/h	 13° / 25° ↙ 15 km/h	 9° / 25° ↘ 15 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 7° / 24° ↘ 15 km/h	 11° / 26° ↘ 15 km/h	 11° / 29° ↗ 15 km/h	 12° / 32° ↗ 10 km/h	 13° / 30° ↘ 15 km/h	 13° / 24° ↙ 15 km/h	 10° / 23° ↘ 15 km/h
Méasnes (23)	 9° / 24° ↙ 10 km/h	 12° / 25° ↗ 10 km/h	 12° / 28° ↘ 10 km/h	 14° / 30° ↘ 15 km/h	 15° / 29° ↗ 20 km/h 40 km/h	 12° / 22° ↙ 15 km/h	 10° / 22° ↗ 15 km/h



- **Stades phénologiques**

Stade grossissement des fruits à récolte selon les variétés.

- **Maladies de conservation**

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation (Cf. [BSV n°18 du 23 juillet 2026](#)) doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Eliminer les chancres sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés, ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol. Lors de la récolte, éviter de cueillir les fruits en sur maturité, les chocs sur les fruits et si possible la cueillette sous la pluie. Utiliser des palox propres et ne pas les stocker sur des sols boueux.

 **Consultez la fiche « [Les maladies de conservation](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Maladies de l'épiderme**

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie *Gloeodes pomigena* et des crottes de mouche *Leptothyrium pomi*) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. La contamination débiterait peu après la floraison et les symptômes s'extérioriseraient en fonction d'un cumul d'heures d'humectation durant la période estivale. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favorisent l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies. Les conditions sèches ne sont pas favorables.

 **Consultez la fiche « [Les maladies de l'épiderme](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)**

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (nécrose plus ou moins sèche au niveau de l'œil en verger, de couleur brune, elle peut évoluer en nécrose marron étendue).

Evaluation du risque

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

Mesures prophylactiques :

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie. En hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

 **Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn sont particulièrement sensibles.

En parcelles sensibles, quelques dégâts sur fruits sont observés.



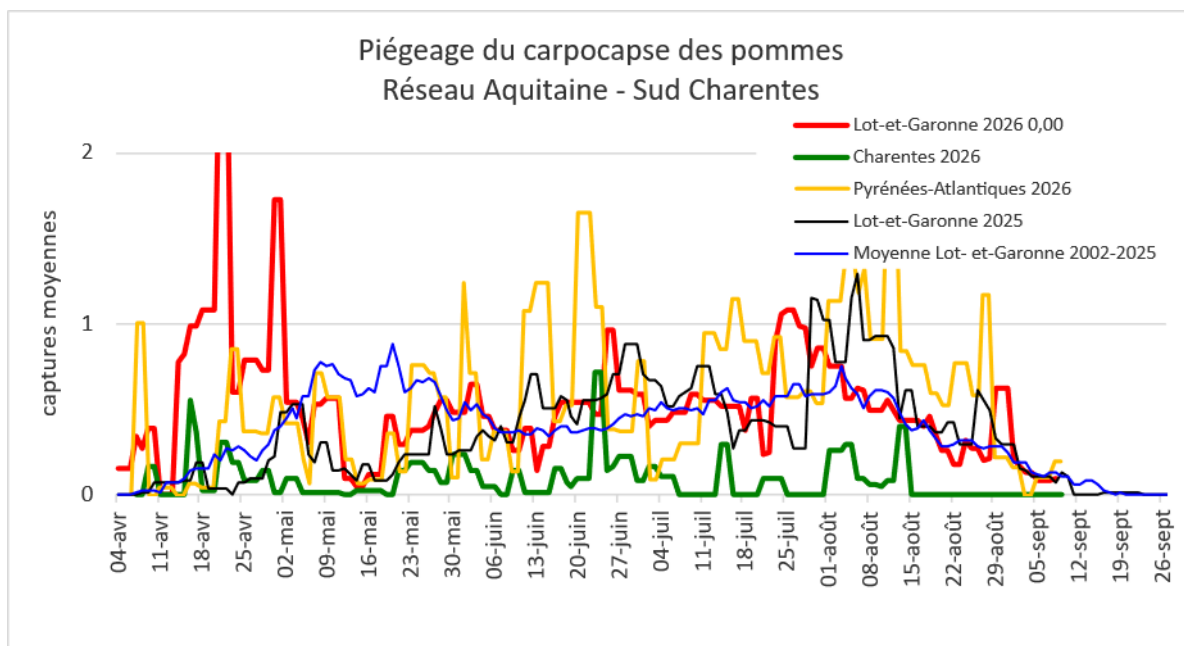
Dégâts de Black rot

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Sur le réseau de piégeage, les prises sont en baisse.



En parcelles de référence à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts a progressé au cours du mois d'août. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges se poursuit.

Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, près de 100 % du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés. Les dernières éclosions pourraient s'achever autour des 10-13 septembre.



Dégât de carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En zone Aquitaine – Sud Charentes, la période à risque d'éclosions de la troisième génération s'achève.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. Un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé.

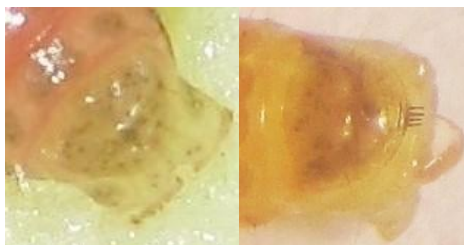
Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés en 2018 et 2019, **des dérivés de sensibilité vis-à-vis des substances actives Chlorantanilprole, Emamectine et Virus de la granulose (CpGV-M) ont été détectés en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être attentif à l'efficacité des traitements concernant ces substances actives.

Pour prévenir les risques de résistances, le virus de la granulose doit être appliqué en utilisant toujours la même souche sur une génération, puis changer de souche pour la génération suivante. Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez consulter cet article : [Prévenir l'apparition et le développement de résistances aux produits de biocontrôle](#).



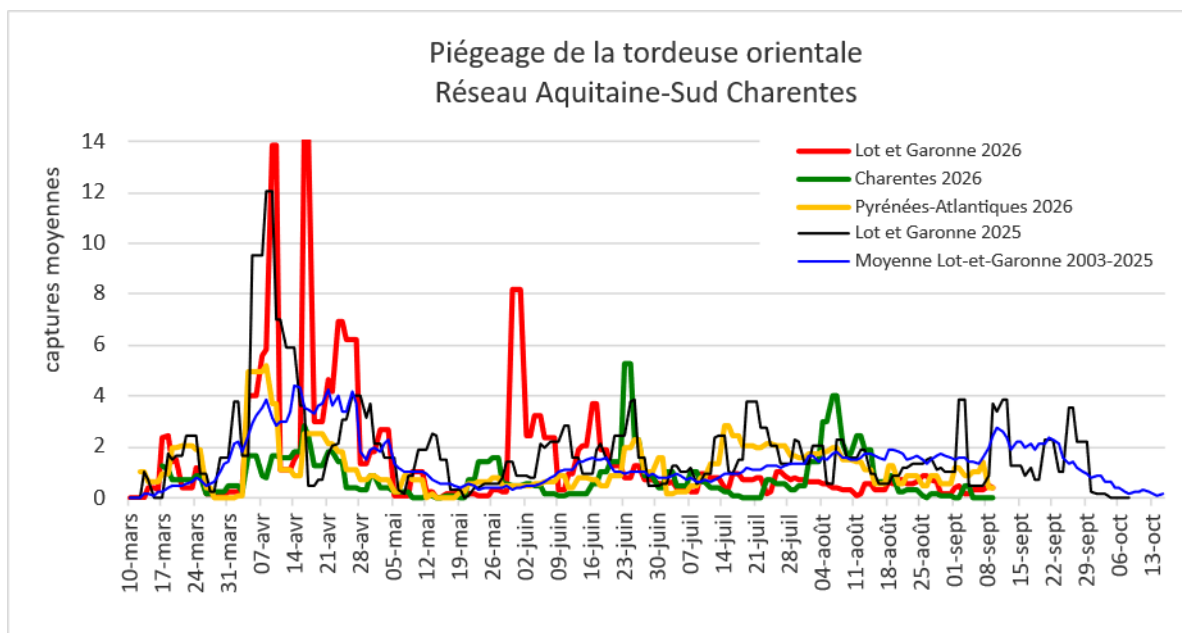
Carpocapse des pommes (à gauche) sans peigne anal
Tordeuse orientale (à droite) avec peigne anal

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les larves de la tordeuse orientale (*Cydia molesta*) et de la petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*) possèdent un peigne anal qui permet de les différencier de la larve du carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) qui n'en a pas.

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures sont globalement faibles.



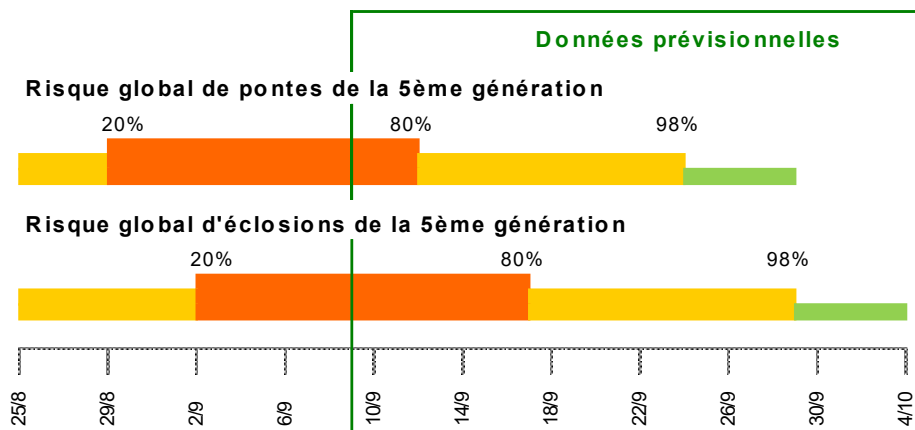
Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, un cinquième vol a démarré à partir des 14-20 août et à ce jour, 60 à 80 % du potentiel de pontes et 30 à 60 % du potentiel d'éclosions de la cinquième génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 10-15 septembre et les éclosions jusqu'aux 15-20 septembre.

Evaluation du risque

Le risque est présent particulièrement dans les situations avec présence de dégâts liés aux générations précédentes. Des observations régulières doivent être réalisées notamment dans les parcelles à récolte tardive.



Données de modélisation Tordeuse orientale



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• **Tordeuses de la pelure**

Les dégâts se localisent au point de contact entre fruits, entre feuilles et fruits ou au niveau de la cuvette pédonculaire.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

Si des dégâts sont observés, la mise en place de pièges spécifiques pourra être envisagée pour la prochaine campagne dans les parcelles concernées.

• **La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est terminé depuis mi-juillet.

Les dégâts de *Cydia lobarzewskii* se caractérisent par un début de perforation en forme de spirale plus volumineuse que celle du carpocapse. Les galeries creusées par la larve sont toujours propres contrairement à celles du carpocapse qui sont encombrées de déjections.

Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

• **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

En parcelle sensible, quelques petits foyers sont visibles.

La présence d'adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* et de pucerons parasités (momies noires) est observée au niveau des foyers.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères et *Aphelinus*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

- **Pucerons**

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. A partir du mois de septembre, ils retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives. La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et de réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les liens suivants : [Ephytia Guide Eco-Fruits-Barrières physiques](#), [Ecophyto PIC substances naturelles à effet barrière](#), [Les argiles en arboriculture](#)

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur

- **Punaises phytophages**

En parcelles, quelques adultes et larves de punaises phytophages sont observés. Des dégâts sur fruits sont notés sur certaines parcelles.



Larves de punaise *Halyomorpha halys* et dégâts sur fruit

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Sur le réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves (stades L2 à L5) sont enregistrées. Une hausse des prises est notée depuis mi-août.

Evaluation du risque

Période à risque.

Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)**

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont modérées.

En parcelles de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. Des foyers de tétranyque tisserand ont été notés sur certaines parcelles.

Evaluation du risque

Il est important de repérer les parcelles les plus affectées cette année afin de les surveiller au printemps prochain.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Flatide pruineux (*Metcalfa pruinosa*)**

En parcelles de référence, les populations sont relativement faibles.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* est noté. Des larves parasitées (présence de cocons) sont observées.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

- **Tigre du poirier (*Stephanitis pyri*)**

Des dégâts de tigre du poirier sont observés sur certaines parcelles de pommiers. Les symptômes sur feuilles sont parfois importants.



Dégâts de tigre du poirier
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

 **Consultez la fiche « [Tigre du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthronome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)**

L'anthronome du poirier est un ravageur occasionnel. Les adultes reprennent leur activité en septembre pour pondre dans les bourgeons. La larve éclos à partir de décembre et évide les bourgeons. Les dégâts sont visibles lors du débourrement, les bourgeons attaqués ne s'ouvrent pas ou se développent irrégulièrement et finissent par se dessécher au moment de la floraison.

Dans les parcelles qui ont présenté des dégâts ce printemps, il est possible de surveiller les émergences d'adultes par battage de rameaux au lever du jour.

- **Auxiliaires**

Des chrysopes, des coccinelles, des punaises prédatrices et des araignées sont actuellement observées.





Coccinelle et punaise prédatrice
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Etat sanitaire à la récolte

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des ravageurs et des maladies : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Notes nationales biodiversité

Trois nouvelles notes sont disponibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Autres notes accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).